

d'une bonne santé et vivra durant de nombreuses années pour profiter de la pension qu'il a si bien gagnée.

Permettez-moi d'ajouter que c'est le désir unanime de la Chambre que l'aimable leader du Gouvernement, si bien doué, ne complète pas seulement son cinquantième anniversaire comme membre de cette Chambre, mais qu'il reste encore au milieu de nous durant plusieurs années de plus. (*Applaudissements.*)

Après quelque temps, la séance est reprise.

Comme vérificateurs du National-Canadien:

	Honoraires	Faux frais
1930—Geo. A. Touche & Company	\$50,000	\$3,175 42
1931— " " " "	50,000	3,162 84
1932— " " " "	50,000	2,940 60
1933— " " " "	50,000	3,279 80

Comme vérificateurs du gouvernement:

1934—Geo. A. Touche & Company	50,000	4,617 80
1935—Clarkson, Gordon, Dilworth & Nash	50,000	4,246 47

Le très honorable sénateur m'a aussi demandé d'essayer d'obtenir les frais correspondants de vérification du Pacifique-Canadien. Le ministère des Chemins de fer et des Canaux n'a pas ces chiffres, et l'on me dit que ce n'est pas l'habitude de demander à cette compagnie des renseignements qui ne sont pas fournis dans ses rapports ou ses états annuels à la division des transports du bureau de statistiques du Dominion.

PROROGATION

L'honorable M. DANDURAND: Honora-bles sénateurs, la Chambre des communes finira peut-être sa tâche durant la nuit ou de bonne heure demain matin, mais il est impossible de dire quand exactement. Je propose donc que lorsque le Sénat lèvera sa séance, ce soir, il reste ajourné à onze heures demain matin.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à demain, à onze heures de la matinée.

SÉNAT

Mardi le 23 juin 1936.

Le Sénat se réunit à onze heures de l'avant-midi, le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

PROROGATION

L'honorable M. DANDURAND: Honora-bles sénateurs, comme il n'y a rien à l'ordre du jour, je propose que le Sénat ajourne à loisir

L'hon. M. BALLANTYNE.

VÉRIFICATEURS DU NATIONAL-CANADIEN

RÉPONSE À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

L'honorable M. DANDURAND: Honora-bles sénateurs, jeudi dernier, le très honora-ble leader de la gauche (le très honorable M. Meighen) m'a demandé quels montants ont été payés aux vérificateurs des Chemins de fer Nationaux canadiens, en plus de leurs honoraires. Voici les chiffres.

	Honoraires	Faux frais
1930—Geo. A. Touche & Company	\$50,000	\$3,175 42
1931— " " " "	50,000	3,162 84
1932— " " " "	50,000	2,940 60
1933— " " " "	50,000	3,279 80

et se réunisse à midi. Dans l'intervalle, nous saurons où en sont rendues les délibérations de la Chambre des communes. Je crois que nous devrons ajourner de nouveau à trois heures, dans l'espoir que la prorogation aura lieu à cette heure-là.

L'honorable M. TANNER: Il reste une question très importante à l'ordre du jour: la motion de l'honorable sénateur de Rigaud (l'honorable M. Sauvé).

L'honorable M. DANDURAND: Elle appa-rait à mon nom, mais je crois qu'elle a été remise au 24.

(Le Sénat ajourne à loisir.)

Quelque temps après, le Sénat se réunit de nouveau.

L'honorable M. DANDURAND: Honora-bles sénateurs, à la séance de ce matin, j'ai proposé que le Sénat ajourne à midi afin de me donner le temps de voir où les choses en étaient. J'y ai vu, et je propose que nous ajournions à trois heures cet après-midi. Je fais la proposition sans...

Le très honorable M. GRAHAM: Sans espoir.

L'honorable M. DANDURAND: ...sans promettre que ce sera le dernier ajournement.

(Le Sénat ajourne à trois heures après-midi.)

Le Sénat se réunit de nouveau à trois heures.

BILL DES CREDITS N° 6

PREMIÈRE LECTURE

Il est reçu un message de la Chambre des communes transmettant le bill 115, loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années finissant respecti-vement le 31 mars 1936 et le 31 mars 1937.